



**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PATRIOTES**  
**École Carignan-Salières**

**Procès-verbal de la séance virtuelle du Conseil d'établissement tenue le 23 novembre 2020 à 19h00, par TEAMS**

**No. Résolution**

**ÉTAIENTS PRÉSENTS**

M. Guillaume Girard	Parent
M. Pier-Olivier Leclerc	Parent
Mme Julie Maheu-Houde	Parent
M. Martin Bolduc	Parent
M. Sébastien Giroux	Parent
Mme Anne Jourdain	Responsable du service de garde
Mme Peggy Charest	Représentante du personnel professionnel
Mme Isabelle Dupuis	Enseignante
Mme Geneviève Hudon	Enseignante
Mme Mélanie Lavoie	Enseignante
Mme Édith Labrosse	Représentante de la communauté

**PARTICIPAIENT ÉGALEMENT**

Mme Martine Fréchette	Directrice
-----------------------	------------

**ÉTAIT ABSENT**

M. Bruno Granier	Parent substitut
------------------	------------------

**ORDRE DU JOUR PROPOSÉ**

1. Accueil
  - 1.1 Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée  
Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée à 19h03.
2. Parole au public  
Aucune parole au public.
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour  
La lecture de l'ordre du jour étant faite par M. Martin Bolduc, il est proposé par M. Guillaume Girard d'adopter l'ordre du jour.

CE-131-20-21-09

**LA RÉOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

4. Approuver le procès-verbal de la rencontre du 5 octobre 2020  
 Quelques corrections sont apportées au procès-verbal du 5 octobre 2020 :
  - À la page 1, « Centre de services scolaire des Patriotes » plutôt que « Commission scolaire des Patriotes ».
  - À la page 3, au point 7.2.1 à la deuxième ligne, « notes » au lieu de « note ».
  - À la page 4, au point 7.3.5 à la deuxième ligne, « parents » au lieu de « parent ».



CE-131-20-21-10

Il est proposé par Mme Peggy Charest d'adopter le procès-verbal de la réunion du 5 octobre dernier.

**LA RÉOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

5. Affaires relatives au procès-verbal du 2020-10-05

Aucun suivi.

6. Parole au public

Aucune parole au public.

7. Étude des dossiers :

**DÉCISION**

7.1.1 Adoption du rapport annuel de l'établissement

- Mme Fréchette présente le rapport annuel 2019-2020. Dans la première partie du rapport annuel, très peu de changements sont apportés, seulement que de petits ajustements. En jaune, il est possible de voir les changements importants apportés suite aux consultations auprès des membres du personnel par Mme Fréchette.
- M. Martin Bolduc demande de préciser qui est M. Steve Bissonnette (mettre une référence à ce sujet).
- Mme Peggy Charest mentionne qu'il faudrait ajouter la présence du policier jeunesse pour les ateliers « Gang de choix » en sixième année.
- Pour la deuxième partie du rapport annuel de l'établissement (évaluation du projet éducatif), ce qui est surligné en vert, sera mis en place cette année ou l'année prochaine par les membres du personnel pour le plan d'action. L'évaluation est sous la responsabilité du conseil d'établissement.
- Pour la deuxième partie du rapport annuel de l'établissement (évaluation du projet éducatif) : Orientation 1 – Favoriser chez tous les élèves le développement de la compétence en lecture (à mettre en jaune – à surveiller); Orientation 2 – Objectif 2.1 – Favoriser un environnement scolaire sain, sécuritaire et respectueux (à mettre en jaune – à surveiller); Orientation 2 – Objectif 2.2 – Favoriser un environnement scolaire sain, sécuritaire et respectueux (à mettre en vert – en voie de réalisation); Orientation 3 – Favoriser l'engagement et la motivation scolaire de l'élève tout au long de son parcours (à mettre en rouge – action requise).

Il est proposé par Mme Julie Maheu-Houde d'adopter le rapport annuel avec les évaluations et les propositions demandées par les membres du conseil d'établissement.

**LA RÉOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

7.1.2 Approbation de deux activités éducatives

CE-131-20-21-11



Mme Fréchette présente deux activités éducatives pour approbation : la première étant une pièce de théâtre (L'enfant corbeau) présentée par La Maison Théâtre par visioconférence pour les élèves de quatrième année en novembre; et la deuxième étant la présence d'un conférencier à l'école pour les élèves de la quatrième année. Cette dernière aura lieu en mai et sera payée par le budget école et non le budget culturel, car ce n'est pas une sortie. L'activité est gratuite pour les élèves.

Il est proposé par M. Sébastien Giroux d'approuver l'activité éducative de novembre. Nous pourrions approuver la deuxième activité éducative (le conférencier) à la rencontre de février si le budget le permet et s'il n'y a pas d'autres activités à approuver.

CE-131-20-21-12

### **LA RÉOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

7.1.3 Approbation du changement d'heures au SDG pour les journées pédagogiques ajoutées le 14 décembre et le 6 janvier

Mme Anne Jourdain demande de modifier les heures d'ouverture du SDG pour les journées pédagogiques ajoutées par le Ministre du 14 décembre et du 6 janvier considérant le contexte actuel des bulles classes, des inscriptions et du personnel. Il n'y a pas de changement dans les heures d'ouverture pour les autres journées pédagogiques prévues au calendrier scolaire.

Il est proposé par Mme Peggy Charest d'approuver les changements d'heures 8h00 à 17h00 pour les journées pédagogiques ajoutées au calendrier scolaire 2020-2021.

CE-131-20-21-13

### **LA RÉOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **DISCUSSION**

7.2.1 Demande d'ajout d'une brigadière (au niveau des traverses piétonnières de la rue de l'École et de la rue Isaïe-Jacques).

Pas très sécuritaire avec les autobus et les voitures. C'est très souvent le personnel de l'école qui assure la sécurité des élèves qui veulent traverser. L'école ferait la demande d'ajout d'une brigadière à la ville et demande au conseil d'établissement de soutenir la demande de l'école. Mme Édith Labrosse suggère de valider combien d'enfants utilisent la traverse à cet endroit (le matin et à la fin des classes) et de valider combien d'autobus transportent les élèves pour le dépôt de la demande d'ajout d'une brigadière. Elle suggère aussi de valider combien d'enfants habitent sur la rue Isaïe-Jacques. M. Martin Bolduc mentionne aussi qu'il faudrait valider combien d'enfants habitent sur le chemin de la Carrière (les tours à condo) et qui utilisent eux aussi la traverse.

7.2.2 Souper au mois de décembre/changement de date pour mois de janvier



La révision budgétaire sera reportée en janvier 2021. Mme Fréchette demande de déplacer le CÉ du mois de décembre. La date retenue est le lundi 25 janvier.

### 7.2.3 Formation obligatoire pour tous les membres du CÉ

Mme Fréchette nous a fait parvenir un courriel avec le lien pour les formations. Tous les membres du conseil d'établissement sont tenus de suivre ces formations selon le projet de loi 21. Il n'y a pas de date butoire.

## INFORMATION

### 7.3.1 Parole aux membres

Le comité embellissement avait décoré pour l'automne. Depuis peu, il a décoré pour l'hiver et le temps des fêtes.

### 7.3.2 Parole au représentant du comité de parents

Deux rencontres depuis le dernier conseil d'établissement. Le Centre de Services scolaire innovera dans l'ère moderne pour le transport scolaire avec une application (mTransport) qui permettra aux parents et à l'école de suivre les autobus dans leur déplacement en temps réel. Autre point abordé : la migration vers la suite Google. Pour l'ajout de la troisième journée pédagogique annoncée par le ministre, le comité de parents a voté en faveur du 5 février prochain. Nous sommes en attente de la décision du Centre de Services scolaire des Patriotes. Le comité de parents a fait une recommandation d'avoir une journée pédagogique au lendemain de l'Halloween pour le prochain calendrier scolaire (2021-2022). Finalement, depuis la fin octobre, le comité d'administration est entré en fonction.

### 7.3.3 Parole au représentant de la communauté

Mme Labrosse mentionne qu'elle nous soutiendra dans notre demande d'ajout d'une brigadière et du problème de « stationnement » sur la rue Isaïe-Jacques. Elle nous demande de lui faire parvenir nos demandes ou nos points à valider si nous en avons.

### 7.3.4 Modulaires l'an prochain

Pour la prochaine année scolaire, nous devrions avoir l'installation de modulaires pour accueillir quatre à six groupes de plus à notre école. Nous ne savons toujours pas où les modulaires seront installés.

### 7.3.5 Résultats des tests de plomb dans l'eau effectués par le CSSP



Tous les points sont conformes. Une lettre sera acheminée aux parents pour les aviser des résultats des tests de plomb. En juin, nous avons trois fontaines qui n'étaient pas conformes. Suite à l'installation des filtres, tout est en ordre (test le 24 septembre ainsi que le 8 octobre).

8. Varia  
Aucun varia.

9. Prochaine rencontre et levée de l'Assemblée

La prochaine rencontre du conseil d'établissement aura lieu le lundi 25 janvier à 19h00.

Il est proposé par Mme Geneviève Hudon de levée l'assemblée à 20h51.

CE-131-20-21-14

**LA RÉOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Direction :  
Président :

Martine Fréchette	Date : ___/___/___	
Martin Bolduc	Date : ___/___/___	